



PARLEMENT
BRUXELLOIS

REÇU LE 22 DEC. 2022

034952

Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge
de l'Égalité des chances

**Interpellation de Jamal Ikazban à Alain Maron,
Ministre de la COCOF en charge de la Santé et de
l'Action sociale, concernant « le plan de pauvreté au
regard des inquiétudes du Bureau consultatif
bruxellois francophone de la santé et de l'aide aux
personnes et de l'Interface ambulatoire IFA »**

Monsieur le Ministre, Le Plan de pauvreté au regard des inquiétudes du Bureau du
Conseil consultatif bruxellois francophone de la Santé et de l'Aide
aux personnes ainsi que de l'Interfédération ambulatoire – IFA

Cette législature nous met face à de nombreux défis socio-économique
et sanitaire au regard des crises de portée internationale à répétition.
Une situation inédite qui réclame du monde politique d'opter pour une
stratégie de politiques intersectorielles et transversales comme je l'ai
déjà proposé lors de mes questions sur les déterminants sociaux de la
santé.

La pandémie de la Covid-19 puis la guerre en Ukraine et leurs
conséquences sur le prix des denrées alimentaires et de l'énergie ont
mis en lumière l'importance des acteurs et services qui viennent en
aide à la population. Ayant un intérêt public et de cohésion sociale, la
mise en œuvre de leurs missions risque d'être compromise.

D'ailleurs, le Bureau du Conseil consultatif bruxellois francophone de la
santé et de l'aide aux personnes ainsi que l'Interfédération ambulatoire
(IFA) ont lancé un cri de détresse face au risque pour leurs secteurs de
manquer de moyens afin de remplir leurs missions et de répondre
correctement aux besoins des Bruxellois-es.

Comme ils le rappellent dans une pétition publiée sur la plateforme
democratie.brussels, « les problèmes conjoncturels s'additionnent à
une sous-évaluation de la précarité structurelle des secteurs de l'aide
aux personnes », et ils en appellent à « un débat parlementaire
approfondi ».

A Bruxelles, 415.000 personnes (34% des Bruxellois) risquent de
sombrier dans la grande pauvreté. Une évolution qui met les secteurs
luttant contre la précarité dans de grandes difficultés si les autorités
fédérées et fédérale ne leur viennent pas en aide.

A côté de la demande d'un débat interparlementaire, leurs
revendications concernent notamment l'indexation des subventions
facultatives à payer avant fin mars et les rendre pluriannuelles ;

indexation mensuelle des financements trimestriels ; amélioration de l'attractivité de l'emploi et du bien-être au travail.

Dans une société nantie comme la nôtre, la pauvreté n'est jamais une fatalité. Tout doit être fait pour minimiser les inégalités, éradiquer la faim et la pauvreté. C'est une question de justice sociale.

Le Plan fédéral de Lutte contre la pauvreté et le Programme d'action bruxellois de lutte contre la pauvreté COCOF-COCOM¹ rappellent l'engagement des gouvernements à se donner comme priorité l'élimination de la pauvreté et du chômage.

Dans ce cadre, la Conférence interministérielle de l'intégration sociale et de l'économie sociale doit garantir la cohérence des mesures prises en matière de lutte contre la pauvreté aux niveaux de l'Etat fédéral, des Communautés et Régions. Si elle ne dispose pas d'un pouvoir de décision contraignant, la CIM reste un lieu de concertation souple et efficace entre les différents niveaux de pouvoir pour faire évoluer la politique dans le domaine de l'action sociale et de la pauvreté.

Vu la pétition des secteurs de l'aide aux personnes, j'aurais voulu savoir Monsieur le Ministre :

- 1) Avez-vous pris connaissance des revendications du Bureau consultatif francophone et de l'IFA ?
- 2) Comment COCOF et COCOM peuvent de manière transversale rassurer les secteurs de l'aide aux personnes qui craignent de ne plus pouvoir remplir leurs missions aux Bruxellois ?
- 3) Un groupe de travail COCOF-COCOM sur un plan de sortie de la pauvreté est-il envisageable ?
- 4) Quelles sont les difficultés rencontrées par la Cellule de Lutte contre les discriminations et pour la promotion de l'égalité des chances de la COCOF ? Comment y remédier ?
- 5) Comment se portent les Centre d'action sociale globale de a COCOF – CASG ? Parviennent-ils encore à répondre à l'explosion des demandes d'aides émanant des citoyens bruxellois ?
- 6) La précarité prend de multiples visages, touche toutes les catégories d'âge ou de genre, et n'est pas toujours visible. Les services d'aide aux personnes de la COCOF parviennent-ils à débusquer et à aller à la rencontre de ces personnes isolées vivant sous le seuil de pauvreté ?

¹ https://www.ccc-ggc.brussels/sites/default/files/documents/graphics/rapport-pauvrete/programme_actions_bruxellois_pauvrete_2014-2019.pdf

- 7) Les CIM tentant d'éradiquer la pauvreté sont appelées à se réunir régulièrement. Est-ce le cas ? Pour quels résultats ?
- 8) Quand se réunira la prochaine CIM,

Je vous remercie pour vos réponses

Jamal Ikazban

Député bruxellois

Chef de groupe PS au parlement francophone bruxellois